

**MÉMOIRE
COALITION AVENIR QUÉBEC**

DES IDÉES D'AVENIR POUR UNE JEUNESSE ENGAGÉE

Présenté par Jean-François Roberge

SEPTEMBRE 2015

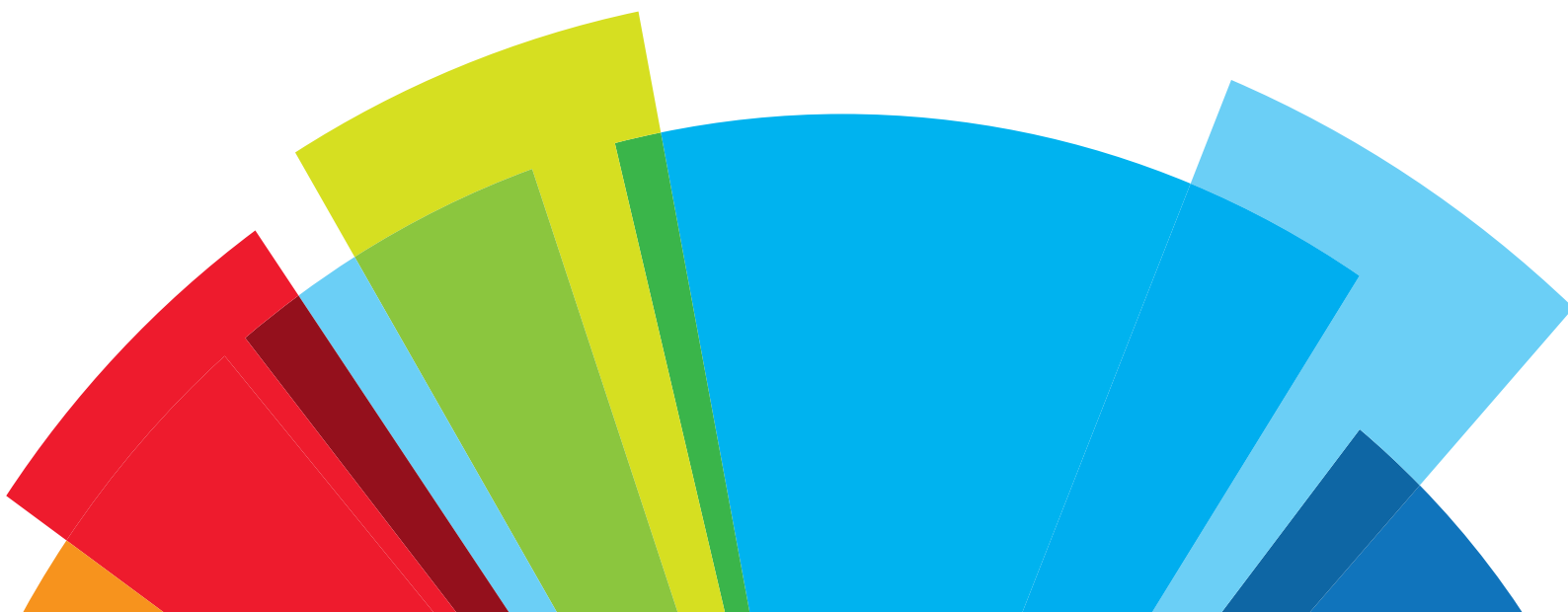


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
AXE 1 : DE SAINES HABITUDES DE VIE	5
AUGMENTER LA FRÉQUENCE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE	5
INTERDIRE LA VENTE DE BOISSONS ÉNERGÉTIQUES AUX MOINS DE 16 ANS	6
AXE 2 : UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES	8
DONNER ACCÈS AU PARASCOLAIRE À TOUS LES ÉLÈVES	8
OFFRIR DES SERVICES D'ORIENTATION SCOLAIRE CONTINUS AU SECONDAIRE ET AU COLLÉGIAL	9
AXE 3 : DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR	10
ADOPTER UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ RÉGIONALE POUR LES JEUNES	10
OUVRIR LES PORTES DE L'ENTREPRENARIAT AUX JEUNES	12
AXE 4 : UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE	13
UNE PLACE OBLIGATOIRE POUR LES JEUNES SUR LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT DU QUÉBEC	13
S'INSPIRER DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE POUR IMPLIQUER NOS JEUNES	15

Introduction

Le 17 juin dernier, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, a annoncé le début d'une consultation en vue du renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse du gouvernement du Québec.

À titre de deuxième groupe d'opposition, il était essentiel pour nous de participer à cette réflexion sociale sur un sujet très important pour l'avenir de notre société. La politique précédente avait d'ailleurs été signée par M. François Legault, alors ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse. D'autre part, la jeunesse constitue l'avenir de notre nation ; il est de notre devoir de s'en préoccuper.

Selon le document de consultation du gouvernement, il y a 1,5 million de jeunes de 15 à 29 ans au Québec, un nombre qui demeure stable dans une population grandissante.¹ La proportion qu'occupent nos jeunes dans notre société diminue chaque année, passant de 27,7 % en 1971 à 18,9 % en 2012.² Il est donc primordial pour nous d'assurer une place de choix à nos jeunes.

La pression sociale sur nos jeunes ira également en s'accroissant. En 40 ans, l'entrée dans la vie active est passée de 19 ans à 22 ans et la retraite de 65 ans à 60 ans. La vie active s'est raccourcie, passant de 46 à 38 ans au moment même où l'espérance de vie s'est allongée de 78 à 83 ans.³ Les jeunes seront donc de moins en moins nombreux à travailler de moins en moins longtemps pour financer les programmes sociaux. Il leur faudra donc être productifs comme jamais!

Cette nouvelle politique jeunesse doit mettre en place des actions ambitieuses et concrètes pour la relève québécoise. C'est pourquoi nous profiterons de ces pages pour avancer diverses propositions visant à interpeller le gouvernement ainsi qu'à outiller les jeunes dans leur transition vers l'âge adulte. Notre mémoire propose ainsi des solutions concrètes concernant les 4 grands axes identifiés par le secrétariat dans le document de consultation de la nouvelle politique jeunesse. Nous souhaitons par ce texte susciter les réflexions des acteurs jeunesse sur ces questions afin que les orientations qui seront adoptées dans la nouvelle politique tiennent compte de ces enjeux. Nos propositions toucheront des éléments aussi variés que l'activité physique, les boissons énergétiques, le parascolaire, l'entrepreneuriat, la mobilité régionale ainsi que l'espace réservé à nos jeunes dans les lieux décisionnels.

Dans l'intérêt national du Québec, l'avenir de notre jeunesse doit faire l'objet d'un débat non partisan. C'est pourquoi nous tenons d'entrée de jeu à remercier tous les groupes qui ont aidé à la préparation de ce mémoire. Également, nous souhaitons souligner à l'avance la contribution de tous ceux qui participeront à la démarche de renouvellement de la politique jeunesse québécoise. Nous sommes confiants que cette nouvelle politique pourra être porteuse d'espoir pour nos jeunes.

1 SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 10.

2 Ibid.

3 Ibid, p. 11.

Axe 1 : De saines habitudes de vie

Le premier axe identifié par le gouvernement dans la présente consultation concerne les saines habitudes de vie. Plusieurs éléments sont couverts à travers le document de consultation, notamment la consommation d'alcool, l'alimentation et l'activité physique. Nous avons choisi de nous concentrer sur des propositions touchant ces deux derniers sujets puisqu'il nous apparaît que les opportunités québécoises sont plus grandes en ces matières.

Augmenter la fréquence de l'activité physique en milieu scolaire

Le document de consultation du secrétariat cite l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2009-2010 de Statistique Canada qui établit qu'un jeune sur trois est en situation de surpoids. Toujours selon cette enquête, les dernières tendances indiqueraient que le phénomène du surpoids poursuit sa progression.⁴

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité est le quatrième facteur de risque de mortalité à l'échelle mondiale.⁵ L'OMS souligne que la sédentarité a une incidence majeure sur la prévalence des maladies non transmissibles et la santé générale des populations.⁶ En d'autres mots, l'inactivité physique est un facteur de risque de nombreuses maladies chroniques. Pourtant, toujours selon l'enquête de Statistique Canada, un jeune sur trois est sédentaire ou peu actif.⁷

Afin de répondre à ces constats, l'OMS recommande 150 minutes d'activités physiques modérées par semaine chez les 18 à 64 ans. Chez les jeunes de 17 ans et moins, il suggère 60 minutes par jour, soit 420 minutes par semaine.⁸ Selon des données de l'Institut national de santé publique du Québec citées par Kino Québec dans un rapport de 2014⁹, la proportion de jeunes atteignant ce degré d'activité physique est passée d'un peu plus de 20 % à un peu plus de 30 % dans les derniers 15 ans. Seulement le tiers de nos jeunes atteignent aujourd'hui le minimum recommandé. Ce constat commande l'action!

La Coalition Avenir Québec souhaite donner une suite concrète à cette recommandation. Comme les jeunes de 17 ans et moins passent la majeure partie de leur temps à l'école, il est normal de s'attendre à ce que nos établissements scolaires primaires et secondaires fassent partie de la solution.

Nous recommandons donc l'augmentation du nombre d'heures d'activité physique en milieu scolaire. Cette augmentation devra être faite en collaboration avec chacune des équipes-écoles. Suivant l'esprit de nos autres propositions, elle pourra se faire notamment à travers les activités parascolaires ou encore en réaménageant les horaires d'enseignement, selon les ressources disponibles dans chaque milieu.

PROPOSITION 1 : Augmenter le nombre d'heures d'activité physique en milieu scolaire.

4 Ibid, p. 22.

5 Ibid, p. 23.

6 OMS, Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé, Suisse, 2010, [En ligne], http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/44436/1/9789242599978_fre.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 7.

7 SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 24.

8 OMS, Recommandations mondiales sur l'activité physique pour la santé, [En ligne], http://www.who.int/dietphysicalactivity/factsheet_recommendations/fr/, page consultée le 10 septembre 2015.

9 KINO QUÉBEC, L'activité physique et sportive des adolescentes : bilan, perspectives et pistes d'action, MELS, Québec, 2014, [En ligne], http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/SLS/sport_loisir_act_physique/SLS_sport_bilan_adolescentes_FR.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 8.

Interdire la vente de boissons énergétiques aux moins de 16 ans

Trois habitudes de consommation semblent être les principaux facteurs liés aux problèmes de santé physique dus à l'alimentation : la consommation de boissons sucrées, la consommation d'aliments préparés et l'augmentation de la taille des portions.¹⁰

Il y a plusieurs inquiétudes à travers le monde en ce qui concerne la consommation de boissons énergétiques, inquiétudes qui ont généré plusieurs études, notamment celle par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) en France¹¹ et celle à la base de l'Approche sur la gestion des boissons énergisantes contenant de la caféine proposée par Santé Canada.¹²

Même dans la société civile, plusieurs groupes ont analysé le phénomène et pris position. Parmi eux, nous retrouvons notamment Veille Action¹³, l'Association pour la santé publique du Québec (AS PQ)¹⁴ et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)¹⁵. Rappelons également que la Commission Relève de la Coalition Avenir Québec (CRAQ) avait adopté une proposition pour un meilleur contrôle des boissons énergisantes à son congrès de 2014. Le gouvernement doit porter attention à ces nombreux avis.

Les effets physiologiques reliés à la consommation de boissons énergisantes sont nombreux. On recense une variété d'effets à travers les différentes études, allant des problèmes musculaires jusqu'aux complications cardio-vasculaires, en passant par les difficultés respiratoires et les effets neurologiques et psychiatriques. Les effets sur la grossesse sont également nombreux, augmentant les risques de fausse couche, d'accouchement prématuré et de retard de croissance.¹⁶

Chez nous, il existe peu d'études formelles à l'échelle provinciale permettant de chiffrer adéquatement l'ampleur du phénomène. Selon une étude sommaire citée par Québec en Forme, c'est 35 % des adolescents du Québec qui consomment occasionnellement des boissons énergétiques, dont 7 % régulièrement (3 à 4 fois par semaine).¹⁷ Selon un document de l'INSPQ datant de 2010, dans la région de la Capitale-Nationale, c'est entre 62 % et 67 % des jeunes du secondaire et 61 % des jeunes au collégial qui en consomment.¹⁸ Ce nombre descend à 29 % chez les jeunes universitaires.¹⁹ Le même document soutient qu'aux États-Unis, on a constaté une augmentation de la consommation de boissons énergisante de 13 % entre 2002 et 2006.²⁰ Selon un document préparé par l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie en décembre 2012 à l'attention des intervenants auprès des jeunes, 29 % des garçons et 15 % des filles consultés lors d'un sondage de 2008 avouaient avoir consommé une boisson énergisante dans les 7 jours précédents.²¹ Ces données pointent vers une consommation certaine des boissons énergisantes par nos jeunes.

10 SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 22, notre soulignement.

11 ANSES, Évaluation des risques liés à la consommation de boissons dites « énergisantes », Maisons-Alfort, France, 6 septembre 2013, [En ligne], <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2012sa0212.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, 124 pages.

12 SANTÉ CANADA, Approche de gestion des boissons énergisantes contenant de la caféine proposée par Santé Canada, Octobre 2011, [En ligne], http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/alt_formats/pdf/legislation/pol/energy-drinks-boissons-energisantes-fra.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, 7 pages.

13 Veille Action, <http://veilleaction.org/fr/>, page consultée le 10 septembre 2015.

14 Association pour la santé publique du Québec (AS PQ), <http://www.aspq.org/fr/>, page consultée le 10 septembre 2015.

15 Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), <https://www.inspq.qc.ca/>, page consultée le 10 septembre 2015.

16 ANSES, Évaluation des risques liés à la consommation de boissons dites « énergisantes », Maisons-Alfort, France, 6 septembre 2013, [En ligne], <https://www.anses.fr/fr/system/files/NUT2012sa0212.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, 124 pages.

17 QUÉBEC en Forme, National – Boissons énergisantes : un appel à tous pour freiner la consommation chez les jeunes, [En ligne], <http://www.quebecenforme.org/actualites/parlons-en/2012/02/national-boissons-energisantes%C2%A0-un-appel-a-tous-pour-freiner-la-consommation-chez-les-jeunes.aspx>, page consultée le 10 septembre 2015.

18 INSPQ, Boissons énergisantes : risques liés à la consommation et perspectives de santé publique, [En ligne], https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1167_BoissonsEnergisantes.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 9.

19 Ibid.

20 Ibid, p. 9 et 10.

21 ASSS ESTRIE et Québec en forme, Les boissons énergisantes [Guide pour les intervenants jeunesse], Décembre 2012, [En ligne], http://www.santeestrie.qc.ca/sante_publique/promotion_prevention/habitudes_de_vie/documents/Boissonsenergisantes-Guidepourlesintervenants.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 3.

Malgré des niveaux de consommation variables selon les sources, il reste que les boissons énergisantes renferment des substances nocives pour nos jeunes. Le document de l'ASSS Estrie mentionné ci-dessus dresse un inventaire très exhaustif de cet aspect de la problématique. En effet, Santé Canada recommande aux jeunes un apport quotidien maximal de caféine allant de 85 mg à 175 mg selon l'âge.²² Seulement, selon l'évaluation faite dans ce document, une portion de boisson énergisante (une cannette ou une bouteille de 750 ml et moins) renfermerait 180 mg de caféine, soit plus que l'apport quotidien maximal pour un adolescent de 17 ans.²³ Dans un document de l'INSPQ de 2011, on dresse d'ailleurs la liste des boissons alors sur le marché. De tous les produits vendus, au seul plan de la caféine, seul le Red Bull contenait des quantités acceptables pour les jeunes de 10 à 12 ans pour une seule portion. Plusieurs produits dépassaient largement la quantité maximale pour les adolescents de 17 ans.²⁴ Malgré tout, ce document n'aborde pas les autres ingrédients actifs contenus dans ces produits tels que la taurine et la guarana.

Au Canada, ce sont 86 incidents qui ont été rapportés et directement reliés à la consommation de boissons énergisantes.²⁵ Parmi ceux-ci, on dénombre 3 décès, dont celui en février 2013 du jeune sportif de 24 ans, Maxime Plourde, de Shawinigan.²⁶

Ailleurs dans le monde, plusieurs pays ont adopté une politique de gestion des boissons énergisantes. Par exemple, en France, au Mexique, en Hongrie ainsi qu'en Algérie, on a choisi de taxer ces boissons.²⁷ La Norvège et la Suède ont quant à eux opté pour une restriction des lieux de vente, limitant la distribution aux lieux désignés comme les pharmacies ou les dépanneurs autorisés. En Suisse, on en interdit carrément la vente aux moins de 15 ans.²⁸

La Lituanie a également choisi d'interdire la vente des boissons énergisantes aux mineurs (moins de 18 ans dans ce pays²⁹) sous peine d'une amende de 116 euros (évalués au 1er novembre 2014 à 164 \$ canadiens).³⁰ Un haut responsable du ministère de la Santé de la Lituanie avait alors déclaré que le pays se positionnait en premier, alors que les autres nations du monde se contentaient de faire des recommandations.³¹ Qu'attendons-nous au Québec pour prendre position?

Il n'est pas question pour la CAQ de profiter d'une question de santé publique pour taxer davantage les citoyens. À l'image de ce qui se fait en matière de produits alcoolisés, l'objectif est de protéger notre jeunesse. Un peu à l'image de la Suisse, nous privilégions une solution mitoyenne. Nous recommandons donc simplement l'interdiction de la vente de boissons énergisantes aux moins de 16 ans.

PROPOSITION 2 : Interdire la vente de boissons énergisantes aux moins de 16 ans.

22 Ibid, p. 6.

23 Ibid.

24 INSPQ, Les boissons énergisantes : entre menace et banalisation, Numéro 2, Août 2011, [En ligne], https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1311_BoissonsEnergisantes.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 3.

25 ASPQ, Bulletin de Santé publique, Avril 2013, Volume 36, Numéro 1, [En ligne], http://www.aspq.org/uploads/pdf/516433588ca94web-bsp_avril_2013-special_be-3.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 6.

26 RADIO-CANADA, Mort d'un arrêt cardiaque à 24 ans : les boissons énergisantes en cause?, 20 février 2013, [En ligne], <http://www.radio-canada.ca/regions/mauricie/2013/02/20/002-mort-boisson-energisante-mise-en-garde.shtml>, page consultée le 10 septembre 2015.

27 COALITION QUÉBÉCOISE SUR LA PROBLÉMATIQUE DU POIDS, Boissons sucrées – politiques et initiatives existantes, [En ligne], <http://www.cqpp.qc.ca/fr/dossiers/boissons-sucrees/politiques-et-initiatives-existantes#>, page consultée le 10 septembre 2015.

28 VEILLE ACTION, Boissons énergisantes : prévenir et limiter la consommation chez les jeunes, [En ligne], <http://veilleaction.org/fr/les-fiches-pratiques/problemes-lies-au-poids/boissons-energisantes-prevenir-et-limiter-la-consommation-chez-les-jeunes.html#>, page consultée le 10 septembre 2015.

29 WIKIPEDIA, Majorité civile, dernière mise à jour 10 août 2015, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Majorit%C3%A9_civile, page consultée le 15 septembre 2015.

30 AGENCE FRANCE-PRESSE, Les ventes de boissons énergisantes interdites aux mineurs, TVA Nouvelles, 1er novembre 2014, [En ligne], <http://tvanouvelles.ca/lcn/infos/lemonde/archives/2014/11/20141101-061913.html>, page consultée le 15 septembre 2015.

31 Ibid.

Axe 2 : Un milieu favorable à la persévérance et la réussite scolaires

Pour nous, le deuxième axe de réflexion identifié à travers le processus de consultation touche directement les services fournis aux élèves durant le processus scolaire. En effet, les concepts de persévérance et de réussite scolaire sont intimement liés. Également, nous sommes d'avis que la persévérance passe par une introspection de l'élève et donc par une diversité des expériences. Notre réflexion nous a donc amenés à nous pencher sur les activités parascolaires ainsi que sur les services d'orientation.

Donner accès au parascolaire à tous les élèves

Les bienfaits des activités parascolaires sont vantés par plusieurs acteurs de la société civile. Depuis les années 1970, plusieurs études ont successivement contribué à établir que les activités parascolaires contribuent à la réussite scolaire des jeunes, plus particulièrement des jeunes en difficulté, issus de familles défavorisées ou encore provenant de minorités ethniques particulières.³²

Selon une étude du Conseil québécois du loisir conduite en 2012, la participation à des activités de loisir réduit considérablement la probabilité de décrochage. Ces activités agiraient comme un facteur de rétention et permettraient d'accroître la persévérance et la réussite scolaire.³³

Selon le Comité d'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS) de l'Outaouais, les jeunes eux-mêmes voient dans les activités parascolaires une occasion d'épanouissement personnel. Elles renforcent leur sentiment d'appartenance et contribuent à ce qu'ils se sentent à l'aise à l'école. L'impact sur la lutte au décrochage scolaire serait donc réel.³⁴

Les avis ne sont pas tous concordants, par contre. Une étude du professeur François Poulin de l'Université du Québec à Montréal soutient que les bienfaits sur la persévérance scolaire ne sont pas aussi directs que ce qui est généralement admis.³⁵ Malgré tout, le chercheur Poulin affirme que les activités scolaires ont une incidence sur le niveau de connaissance personnelle ainsi que sur la poursuite des études jusqu'à l'Université selon la diversité d'activités parascolaires pratiquées par chaque jeune.³⁶ Il existe donc des effets bénéfiques concrets qui peuvent influencer positivement la suite du parcours scolaire.

Des études soutiennent que près de 80 % des élèves du secondaire pratiquent déjà des activités parascolaires³⁷. Malgré tout, seulement près d'un élève sur trois fréquentant une école secondaire de quartier défavorisé bénéficie de ces activités.³⁸ Or, c'est dans ces écoles que le taux de décrochage est le plus élevé. Il appert de ces deux chiffres que le parascolaire n'est pas accessible à tous.

Notre formation politique s'oppose farouchement aux services à deux vitesses. D'autre part, les avantages reliés à l'accès aux activités parascolaires sont bien réels, particulièrement chez les jeunes du primaire et du secondaire, et influencent de manière positive leur cheminement scolaire. Pour ces

32 RAHM, Jérôme, L'accès aux jeunes provenant de milieux défavorisés aux activités scientifiques extrascolaires : une question d'équité, 2006, [En ligne], <http://www.erudit.org/revue/rse/2006/v32/n3/016284ar.html>, page consultée le 10 septembre 2015.

33 CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR, L'impact du loisir sur la persévérance et la réussite scolaire, Octobre 2012, [En ligne], http://www.loisirquebec.com/uploads/biblio_perseverance.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 36.

34 CAPS Outaouais, Les activités parascolaires : un atout pour la réussite, [En ligne], <http://www.tableeducationoutaouais.com/caps/zone-enseignants-et-intervenants/roles/les-activites-parascolaires-un-atout-pour-la-reussite/>, page consultée le 10 septembre 2015.

35 CASTONGUAY, Marie-Ève, Les bienfaits des activités parascolaires sur la persévérance et la réussite scolaires : mythe ou réalité?, Bulletin Objectif, 2014, 10e numéro, [En ligne], http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/recherche_evaluation/BulletinObjectif10p.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 2.

36 Ibid, p. 3 et 4.

37 CASTONGUAY, Marie-Ève, Les bienfaits des activités parascolaires sur la persévérance et la réussite scolaires : mythe ou réalité?, Bulletin Objectif, 2014, 10e numéro, [En ligne], http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/recherche_evaluation/BulletinObjectif10p.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 3.

38 SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 32.

raisons, nous sommes d'avis que le gouvernement doit rendre accessible le parascolaire à l'ensemble des jeunes du Québec.

PROPOSITION 3 : Donner le mandat aux équipes-écoles du niveau secondaire du Québec d'aménager les horaires de cours et de transport scolaire afin de permettre l'accès à tous les jeunes du Québec aux activités parascolaires.

Offrir des services d'orientation scolaire continus au secondaire et au collégial

Les services d'orientation en milieu scolaire contribuent à la réussite du parcours éducatif de notre jeunesse. Conjugués à plusieurs autres mesures, ces services ont contribué à augmenter la diplomation. De 1996 à 2012, la proportion des jeunes de 25 à 34 ans titulaires d'un baccalauréat est passée d'un peu moins de 20 % à 31,2 %.³⁹

Malgré tout, un jeune décrocheur sur deux mentionne le manque de motivation dans son programme d'étude ou l'absence d'objectif de carrière comme motif d'abandon scolaire.⁴⁰ D'autre part, bien que 74 % des jeunes Québécois et Québécoises de 15 à 29 ans soient considérés comme actifs, 200 000 ne sont ni sur le marché de l'emploi ni aux études.⁴¹ La problématique de l'orientation scolaire est encore bien présente et d'actualité.

D'ailleurs, les services d'orientation font partie des mesures de lutte au décrochage scolaire. Le taux des sorties sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes a aussi diminué sensiblement, de 21,9 % en 1999-2000 à 15,3 % en 2012-2013.⁴² Près de trois jeunes de 19 ans sur quatre fréquentaient un établissement scolaire en 2009-2010.⁴³ Néanmoins, seulement 31 % des étudiants obtenaient leur diplôme dans les délais.⁴⁴

La stratégie jeunesse du gouvernement de 2009 à 2014 comportait des éléments effleurant l'orientation professionnelle des jeunes.⁴⁵ On disait d'ailleurs dans ce document que le gouvernement souhaitait rendre plus accessibles les services d'orientation. Pourtant, la politique jeunesse signée par M. Legault en 2001 allait déjà un peu plus loin à ce sujet. En effet, elle soutenait que les stratégies qui découleraient du document devraient viser, notamment, à soutenir les jeunes à travers des services d'orientation adaptés à leurs besoins.⁴⁶

L'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ) avait d'ailleurs également commenté dans leur mémoire soumis au gouvernement en août 2013 les services présentement offerts au secondaire. Selon eux, les services d'orientation doivent s'inscrire dans une démarche continue, intervenir à plusieurs niveaux dans le développement des individus et surtout s'adapter aux besoins spécifiques à chaque cheminement. En ce moment, l'offre de services d'orientation ne suffit plus à subvenir à la demande dans 62 % des milieux scolaires.⁴⁷

39 Ibid, p. 29.

40 Ibid, p. 32.

41 Ibid, p. 38.

42 Ibid, p. 29.

43 Ibid.

44 DION-VIENS, Daphnée, Cégeps : à peine 31% des étudiants obtiennent un diplôme dans les délais, Journal de Montréal, 20 septembre 2015, [En ligne], <http://www.journaldemontreal.com/2015/09/20/le-tiers-des-cegepiens-diplomes-dans-les-temps>, page consultée le 22 septembre 2015.

45 SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE, Rapport de mi-étape – Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, publié en 2012, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/documentation/publications/documents/rapport-mi-etape-2013.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015.

46 SECRÉTARIAT à la jeunesse, La jeunesse au cœur du Québec, Gouvernement du Québec, 2001, [En ligne], <http://bel.uqtr.ca/560/1/6-19-1724-20070115-1.pdf>, page consultée le 17 septembre 2015, p. 36.

47 OCCOQ, L'OCCOQ et la Stratégie jeunesse du Gouvernement du Québec, août 2013, [En ligne], <http://orientation.qc.ca/files/Ordre-et-la-strategie-jeunesse-du-Gouvernement-du-Quebec.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015.

Somme toute, plusieurs efforts sont déployés en matière d'orientation, mais des ratés persistent dans les services offerts. C'est ce qui fait dire à certains que l'offre de cours est insuffisante et ne comble pas les attentes.⁴⁸ Dans son analyse, Mme Richard critique le remplacement du cours Éducation au choix de carrière (ECC) par le cours Projet personnel d'orientation (PPO). Alors que le cours d'ECC faisait partie du tronc commun pour l'ensemble des élèves du secondaire, le PPO n'est obligatoire que pour les étudiants en formation générale.⁴⁹

Pour éviter les écueils que présentent ces besoins non comblés en orientation, nous recommandons au gouvernement d'intensifier les services offerts en la matière. Tous les élèves du secondaire devraient avoir accès à des activités d'orientation professionnelle durant leur cheminement. Nous souhaitons donc que le gouvernement redonne toute la place qui convient aux services d'orientation pour les élèves au secondaire et au collégial.

PROPOSITION 4 : Que tous les élèves aient accès à des activités d'orientation. Que l'on multiplie les accès à un orienteur professionnel au secondaire et au collégial. Évaluer et ajuster les services d'orientation offerts afin de mieux combler les besoins des jeunes y faisant appel.

Axe 3 : Des jeunes prêts pour le travail, une économie prête à les accueillir

Le troisième axe de réflexion nous amène sur le terrain des ressources disponibles pour préparer les jeunes au marché du travail. En effet, nous sommes tenus en tant que société de préserver la pérennité des services qui assurent notre renouvellement social à travers la formation dispensée à la jeunesse. Or, au-delà des discours ponctuels reliés aux décisions politiques actuelles, il importe de s'interroger sur les obstacles systémiques qui se dresseront au travers du cheminement de notre jeunesse, tant au niveau scolaire que professionnel. En cette matière, les deux enjeux qui ont retenu notre attention sont la mobilité régionale ainsi que la culture de l'entrepreneuriat.

Adopter une stratégie de mobilité régionale pour les jeunes

Il existe un écueil majeur à la pérennité des services fournis à la jeunesse à travers le réseau collégial québécois. En effet, dans une analyse récente, la Fédération Étudiante Collégiale du Québec (FECQ) soutient sur la base d'études démographiques qu'il y aura une baisse d'effectif d'environ 22 000 étudiants d'ici 2020 dans le réseau collégial. Par la suite, jusqu'en 2027, le réseau devra absorber une hausse de 27 000 étudiants.⁵⁰

Or, la décroissance de l'effectif affectera principalement les régions qui, suivant la diminution des étudiants, subiront une réduction des ressources. Cela fragilisera les programmes les moins populaires et contribuera à réduire l'offre de cours en région. Cette diminution exacerbera l'exode des étudiants vers les grands centres, mettant du même coup en péril la pérennité des ressources collégiales en région, un constat que partage également Guy Demers dans son rapport déposé en janvier 2014.⁵¹ Le réseau pourrait se retrouver incapable de faire face à la hausse d'étudiants prévue pour 2027 suite

48 RICHARD, Aline, Enjeux et problématiques d'orientation scolaire au secondaire... selon Aline Richard, 27 mai 2013, [En ligne], <http://orientationpourtout.blogspot.ca/2013/05/enjeux-et-problematiques-dorientation.html>, page consultée le 11 septembre 2015.

49 MELS, Projet personnel d'orientation, 2007, [En ligne], http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2/medias/10b-pfeq_pro.pdf, page consultée le 11 septembre 2015, p. 1.

50 FECQ, Tournée québécoise de concertation, 2014, [En ligne], http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2014/09/Document_synthese_tournee_concertation_FECQ.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 2.

51 DEMERS, Guy, Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale, janvier 2014, [En ligne], http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/Rapport_etape_chantier_offre_formation_collegiale.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 27 à 34.

à ces changements.⁵²

Face à cette problématique, la FECQ propose qu'on instaure une politique de mobilité régionale. Pour la fédération, la mobilité régionale représente tout ce qui permet de répartir équitablement la population étudiante à travers le territoire québécois.⁵³ Selon elle, si une telle politique était adoptée, le Québec serait en mesure de faire face aux défis démographiques à venir.

Dans son résumé rendu public le 17 août 2015, la FECQ présente une version de ce que pourrait être un programme de mobilité étudiante.⁵⁴ Nous suggérons au gouvernement de s'en inspirer puisqu'il s'appuie sur une consultation pan-québécoise ainsi que sur des rapports d'experts, notamment ceux de Guy Demers⁵⁵ et de Robert Sorel de l'IRÉC.⁵⁶

Il y a déjà une forme de mobilité étudiante au Québec. En effet, à bien plus petite échelle, des étudiants des cégeps Vanier, Dawson, John Abbott et du Vieux-Montréal vont chaque hiver étudier au cégep de la Gaspésie et des Îles pour une session. Ils sont passés successivement de 4 volontaires en 2011, à 7 en 2012, à 11 en 2013 puis à 22 en 2014.⁵⁷ La demande existe donc et augmente d'année en année avec la notoriété de l'initiative, ce qui nous donne bonne confiance en la popularité d'une telle mesure à l'échelle provinciale.

D'autre part, au-delà de la nécessité d'adopter rapidement une telle stratégie, il existe des bienfaits intrinsèques à la mobilité étudiante. D'abord, les jeunes qui profitent actuellement de l'initiative entre les cégeps de Montréal et celui de la Gaspésie et des Îles reviennent enchantés de leur expérience.⁵⁸ Ils se montrent heureux de cette opportunité de développer leur réseau de contacts dans ces régions.

Outre les avantages démographiques anticipés en matière de continuité des services collégiaux régionaux, les études soutiennent qu'il faudrait implanter et suivre un tel programme sur cinq ans pour bien mesurer les retombées.⁵⁹ Malgré tout, nous pouvons prévoir que ces expériences enrichiront les participants d'une plus grande connaissance du Québec et favoriseront les échanges interrégionaux. À plus grande échelle, on peut même penser que l'exercice permettrait à certains jeunes de choisir de s'établir dans leurs régions d'accueil, contribuant à contrer l'exode rural.

Dans le document de réflexion, on dit que les jeunes Québécois et Québécoises de 18 à 35 ans sont 53 % à se dire très intéressés par une expérience à l'étranger. Pourquoi ne pas profiter de cet intérêt pour l'aventure et leur offrir l'occasion de voyager chez eux pour découvrir leur propre coin de pays? Nous joignons donc notre voix à celle de la FECQ sur ce sujet.

PROPOSITION 5 : Créer un programme de mobilité étudiante régionale accessible à l'ensemble des étudiants des grands centres du Québec en partenariat avec les institutions collégiales régionales.

52 FECQ, Tournée québécoise de concertation, 2014, [En ligne], http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2014/09/Document_synthese_tournee_concertation_FECQ.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 2.

53 Ibid, p. 3.

54 FECQ, Programme de mobilité étudiante, 17 août 2015, [En ligne], http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2015/08/FECQ_ResumeProgrammeMobilitteEtudiante.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 6 et 7.

55 DEMERS, Guy, Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale, janvier 2014, [En ligne], http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/Rapport_etape_chantier_offre_formation_collegiale.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, 182 p.

56 SOREL, Robert, Un programme de mobilité étudiante pour les CÉGEPs, IRÉC, avril 2015, [En ligne], http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2015/05/Programme_mobilite_etudiante_FECQ.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, 31 p.

57 DEMERS, Guy, Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale, janvier 2014, [En ligne], http://www.mesrs.gouv.qc.ca/fileadmin/administration/librairies/documents/sommet/Rapport_etape_chantier_offre_formation_collegiale.pdf, page consultée le 10 septembre 2015, p. 35.

58 Ibid.

59 SOREL, Robert, Un programme de mobilité étudiante pour les CÉGEPs, IRÉC, avril 2015, [En ligne], http://www.fecq.org/wp-content/uploads/2015/05/Programme_mobilite_etudiante_FECQ.pdf, page consultée le 17 septembre 2015, p. 17.

Ouvrir les portes de l'entrepreneuriat aux jeunes

La relation qu'entretiennent les jeunes avec le marché du travail est jalonnée d'embûches. Le manque d'expérience, les emplois précaires, la conciliation difficile des horaires de travail sont autant de facteurs compliquant la vie professionnelle de notre jeunesse. La question de la rémunération aussi. Aujourd'hui, le revenu disponible moyen des Canadiennes et Canadiens âgés de 50 à 54 ans est désormais 64 % plus élevé que celui des 25 à 29 ans, contre 47 % au milieu des années 1980.⁶⁰ La proportion d'emplois à temps partiel chez les 15 à 29 ans s'est accrue de 4,4 points de pourcentage entre 1996 et 2012.⁶¹ Même si l'on dit souvent que le marché du travail ouvrira bientôt ses portes avec les départs massifs à la retraite, ce phénomène tarde malgré tout à se concrétiser.⁶²

Ces constats démontrent qu'il est plus difficile de faire son entrée sur le marché du travail pour les jeunes en 2015 qu'auparavant. Du surcroît, les jeunes d'aujourd'hui produisent moins de capital qu'en 1980. Faciliter l'accès au travail et améliorer la productivité des jeunes, c'est rendre service à tout le monde. Nous le disions en introduction : les jeunes seront de moins en moins nombreux à travailler de moins en moins longtemps pour financer nos programmes sociaux. Il leur faudra donc être productifs comme jamais!

Notre formation politique a la conviction que le futur professionnel des jeunes ne peut pas être garanti seulement par le remplacement de la main d'œuvre. Les postes libérés ne suffiront pas. Le marché du travail est en constante évolution et l'automatisation suit son cours. Les jeunes seront tôt ou tard appelés à créer de nouvelles opportunités et à faire leur propre place dans la nouvelle économie.

Cette dynamisation de l'économie québécoise est d'autant plus importante qu'elle devra passer par l'entrepreneuriat. En effet, le tissu industriel et commercial québécois s'appuie sur un bassin d'entreprises constitué à plus de 99 % de PME⁶³. L'entrepreneuriat demeure donc un élément clé de la prospérité du Québec. Près de 65 % des employés et employées du secteur privé travaillent au sein d'une PME.⁶⁴

Le Québec est déjà bien conscient à plusieurs égards de l'importance de l'entrepreneuriat pour son développement économique. D'ailleurs, plusieurs initiatives sont déjà en branle à ce sujet auprès de nos jeunes.

PROPOSITION 6 : Intensifier les initiatives d'éducation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire. Y préserver le droit à l'erreur ainsi que la liberté de choix dans les initiatives des participants.

PROPOSITION 7 : Retirer les obstacles à l'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment en multipliant et en soutenant les sources de financement de projet.

PROPOSITION 8 : Créer un cours obligatoire sur l'économie, les finances personnelles et l'entrepreneuriat.

⁶⁰ Ibid, p. 41.

⁶¹ Ibid.

⁶² BOLDUC, Nathalie, Anticipation des travailleurs et pratiques d'entreprise en prévision de la retraite, Université Laval, Québec, 2008, [En ligne], <http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&frm=1&source=web&cd=7&ved=0CEUQFjAGahUKewjw8PeJ9u7HAhUWGZIKHQsSAX0&url=http%3A%2F%2Fwww.theses.ulaval.ca%2F2008%2F25064%2F25064.pdf&usq=AFOjCNF3CsML4A3jehJRPPwgRLNErYsrRg&sig2=HjVM9FDgkt2qSEDm2X7-Bw>, page consultée le 11 septembre 2015, 118 p.

⁶³ SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 41.

⁶⁴ Ibid, p. 42.

Axe 4 : Une citoyenneté active et plurielle

Pour que notre jeunesse puisse bien s'épanouir, il faut lui tailler une place de choix au sein de notre société et de nos institutions. C'est notre devoir de l'encourager à s'engager pour le progrès collectif. Or, les jeunes se désengagent lentement mais sûrement des institutions. Dans plusieurs régions du Québec, le vote des jeunes est demeuré bas, et même sous la barre des 40 % dans trois régions de l'est du Québec lors de la dernière élection générale.⁶⁵ Force Jeunesse rappelait en juin dernier que seulement 0,07 % des sièges des conseils d'administration des sociétés d'État étaient occupés par des jeunes de 18 à 35 ans en 2013.⁶⁶

Les jeunes ont pourtant soif d'implication et d'engagement, un constat partagé par pratiquement l'ensemble de la société québécoise à la suite des événements du printemps 2012. Malgré tout, même s'ils sont plus nombreux à faire du bénévolat, l'engagement social des jeunes semble se cristalliser moins qu'ailleurs au Canada. En effet, le bénévolat stagnait au Québec à 37 % entre 2006 et 2010 alors qu'il croît plus vite que la population dans l'ensemble du Canada.⁶⁷

Pour ces raisons, notre formation politique s'est attardée à deux pistes de solution qui pourront stimuler l'engagement des jeunes. Les retombées de ces initiatives se répercuteront à plusieurs autres niveaux et, par un effet domino, contribueront à rendre notre jeunesse plus engagée que jamais!

Une place obligatoire pour les jeunes sur les conseils d'administration des sociétés d'État du Québec

Les jeunes représentent aujourd'hui 18,9 % de la population contre 49,4 % pour les 30 à 64 ans et 16,2 % pour les 65 ans et plus. Les moins de 15 ans représentent 15,6 % de la population.⁶⁸ Pourtant, outre les chiffres mentionnés ci-dessus, le taux de jeunes de 35 ans et moins occupant des fonctions dans différents lieux décisionnels sont les suivants :

- Mairies (2,4 %) ;
- Élus de l'Assemblée nationale (6,5 %);
- Cadres de la fonction publique (1,5 %);
- Conseils des représentants et représentantes de la Fédération des caisses Desjardins (1,7 %).⁶⁹

Il y a là une disparité évidente, et ce même si la proportion des jeunes continue de diminuer. Toujours selon le document de consultation, les jeunes de 0 à 19 ans devraient former, en 2030, 16 % de la population, alors que les personnes de 65 ans constitueront 25 % de celle-ci.⁷⁰ La part des personnes plus âgées continuera de grandir alors que la proportion de jeunes restera stable pour quelque temps encore.

Puisque le Québec verra sa population se renouveler au cours des prochaines années, il est primordial d'assurer notre relève. Or, comment les jeunes n'ayant que rarement ou jamais accédé à un conseil d'administration pourront-ils s'assurer de perpétuer l'expertise de leurs prédécesseurs? Notre formation voit dans cette problématique un défi auquel il est urgent de répondre.

⁶⁵ DGEQ, Participation à l'élection générale du 7 avril 2014 – Stabilisation du taux de participation au Québec, 29 octobre 2014, [En ligne], <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/actualite-detail.php?id=5789>, page consultée le 18 septembre 2015.

⁶⁶ FORCE JEUNESSE, Renouveau de la politique québécoise sur la jeunesse, 18 juin 2015, [En ligne], <http://forcejeunesse.qc.ca/renouveau-de-la-politique-quebecoise-sur-la>, page consultée le 18 septembre 2015.

⁶⁷ STATISTIQUES CANADA, Le bénévolat au Canada, 16 avril 2012, [En ligne], <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.pdf>, p. 39 et 48.

⁶⁸ SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 10.

⁶⁹ Ibid, p. 50.

⁷⁰ Ibid, p. 51.

Le Forum jeunesse de l'Île de Montréal avait signalé ce problème en avril 2013.⁷¹ On avait alors profité de la 7^e édition des prix La relève en place pour sensibiliser les conseils d'administration de la grande région métropolitaine au recrutement de membres de 18 à 30 ans.

D'autres avaient repris le message, notamment Éric Dufour, alors président de la Chambre de commerce de Saguenay, qui, en juillet 2013, avait défendu une proposition au congrès de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) pour forcer les conseils d'administration du Québec à accueillir un membre jeune. M. Dufour soutenait qu'on devait cesser d'être en réaction à la démographie et qu'on devait planifier une transition saine.⁷² La proposition avait été retenue lors du congrès de 2013 par la FCCQ, qui en a fait un de ses dossiers. Elle fait la promotion de l'idée depuis.

Plus récemment, le journal *Métro* publiait en juillet dernier un article traitant de la question. On y cite les positions d'Éloi Lafontaine Beaumier, porte-parole de Force Jeunesse, de Danièle Henkel, femme d'affaires bien connue au Québec, et de Léo Bureau-Blouin, ex-député du Parti québécois et ex-adjoint parlementaire à la jeunesse. Tous trois soutiennent dans cet article qu'il est nécessaire pour le Québec de réserver une place plus grande à la jeunesse sur nos conseils d'administration.⁷³

Mme Henkel émet toutefois des réserves quant à l'obligation que pourrait imposer le gouvernement aux conseils d'administration d'accueillir des jeunes. Elle craint que les administrateurs se braquent contre cette mesure. Également, elle soutient qu'il faut s'assurer des compétences des administrateurs. Cependant, sans obligations, nous voyons mal comment les jeunes peuvent justement cumuler des compétences rivalisant avec celles de leurs pairs plus âgés.⁷⁴

Éric Dufour avait déjà répondu à des critiques en 2013. On lui avait également soumis que les jeunes n'étaient pas nécessairement intéressés par les conseils d'administration. Or, pour M. Dufour, il s'agit d'une question de société. Selon lui, une fois leur place assurée, les jeunes l'occuperont et feront bénéficier les administrateurs chevronnés de leurs propres points de vue et de leurs expériences spécifiques.⁷⁵

Les Caisses populaires Desjardins ont mis en place le programme Jeunes dirigeants de la relève qui permet à des jeunes de 18 à 30 ans de rejoindre le conseil d'administration ou le conseil de surveillance d'une caisse. À travers cette initiative, le jeune participe aux séances et aux discussions, mais ne vote pas.⁷⁶

Également, la Ville de Sherbrooke entretenait avec la Fédération des étudiants de l'Université de Sherbrooke (FEUS) des liens qui permettaient à des représentants jeunes de siéger sur le comité d'urbanisme au tournant des années 2000. Cependant, ces initiatives avaient été abandonnées quelques années plus tard, notamment parce qu'elles restaient des initiatives isolées.⁷⁷

Ces initiatives démontrent qu'une ouverture est présente. Par contre, sans encadrement, les rôles offerts demeurent mineurs, et sont parfois même menacés de disparaître. Comme le souligne

71 FORUM jeunesse de l'Île de Montréal, La relève de votre conseil d'administration est-elle assurée?, 15 avril 2013, [En ligne], <http://fjim.org/site/assets/files/1344/lrep13.pdf>, page consultée le 11 septembre 2015.

72 RADIO-CANADA, Intégrer plus de jeunes dans les conseils d'administration, 9 juillet 2013, [En ligne], <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2013/07/09/002-jeunes-conseils-administration.shtml>, page consultée le 11 septembre 2015.

73 HOUDE-ROY, Laurence, Les CA manquent-ils de jeunes?, *Journal Métro*, 14 juillet 2015, [En ligne], <http://journalmetro.com/actualites/national/808229/les-ca-manquent-ils-de-jeunes/>, page consultée le 11 septembre 2015.

74 Ibid.

75 RADIO-CANADA, Intégrer plus de jeunes dans les conseils d'administration, 9 juillet 2013, [En ligne], <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2013/07/09/002-jeunes-conseils-administration.shtml>, page consultée le 11 septembre 2015, écouter l'audio dans la page.

76 DESJARDINS, Programme Jeunes dirigeants de la relève, [En ligne], <https://www.desjardins.com/a-propos/carriere/etudiants-stagiaires-nouveaux-diplomes/programme-jeunes-dirigeants-releve/>, page consultée le 11 septembre 2015.

77 Ces informations reposent sur des témoignages de citoyens ayant siégé sur ce comité.

M. Dufour, il s'agit d'une question de culture, une culture que nous devons bâtir et implanter.⁷⁸ Pour ces raisons, nous choisissons de recommander au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la place d'au moins un représentant jeune dans les conseils d'administration des sociétés d'État du Québec.

PROPOSITION 9 : Prendre les mesures sociales et législatives nécessaires pour assurer la place d'au moins un jeune de 18 à 35 ans comme membre des conseils d'administration des sociétés d'État du Québec.

S'inspirer du programme d'éducation internationale pour impliquer nos jeunes

Une politique jeunesse ne saurait être complète sans tenter d'impliquer encore davantage l'ensemble des jeunes dans la société active. L'une des façons pour y arriver, c'est par le bénévolat. Le document de consultation soutient que les 15-34 ans sont plus nombreux à faire du bénévolat que les 35 ans et plus, mais y consacrent en moyenne moins d'heures.⁷⁹

Or, il existe présentement certaines initiatives en sol québécois visant à augmenter l'engagement social chez nos jeunes. Les écoles secondaires du Québec sont de plus en plus nombreuses à offrir un programme d'éducation internationale. Originellement offert à l'école internationale de la Commission scolaire de la région de Chambly (ancêtre de la Commission scolaire des Patriotes), c'est aujourd'hui plus de 100 écoles qui se sont jointes au mouvement.⁸⁰

À travers la formation internationale, l'implication sociale et bénévole est valorisée. En effet, pour obtenir son diplôme, un élève cheminant dans ce programme doit cumuler au fil de son passage au secondaire entre 10 et 50 heures de service communautaire.⁸¹ On note également que les élèves s'engageant de cette manière dans leur milieu vont souvent continuer de faire du bénévolat par la suite.

Comme nous l'avons mentionné en introduction, l'implication bénévole est stagnante au Québec, ce qui contraste avec l'état de la situation dans le reste du Canada. Il vaut donc la peine de regarder ce qui se fait ailleurs au pays.

Chez nos voisins de l'Ontario, on valorise beaucoup l'implication communautaire. En fait, on ne se limite pas qu'au programme d'éducation internationale. La province a choisi de faire de l'implication bénévole un critère d'obtention du diplôme d'étude secondaire.⁸² Il faut cumuler 40 heures d'implication bénévole à travers son cheminement scolaire pour obtenir son diplôme chez nos voisins.

À Terre-Neuve-et-Labrador, l'implication communautaire est intégrée au cours Développement de carrière donné dans la province. La réussite du cours passe par l'implication de l'étudiant ou de l'étudiante pour 30 heures dans sa communauté dans l'année où il est suivi.⁸³ La province dit

78 RADIO-CANADA, Intégrer plus de jeunes dans les conseils d'administration, 9 juillet 2013, [En ligne], <http://ici.radio-canada.ca/regions/saguenay-lac/2013/07/09/002-jeunes-conseils-administration.shtml>, page consultée le 11 septembre 2015, écouter l'audio dans la page.

79 SECRÉTARIAT à la jeunesse, Ensemble pour les générations futures, Gouvernement du Québec, 2015, [En ligne], <https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/consultation-pol-jeune-2015.pdf>, page consultée le 10 septembre 2015, p. 48.

80 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE MONTRÉAL, Qu'est-ce que le programme d'étude internationale?, [En ligne], <http://cabm.net/pei>, page consultée le 11 septembre 2015.

81 Ibid.

82 GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, Mise à jour des politiques et des programmes éducationnels au 30 avril 2010, Ontario, 2010, [En ligne], https://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/Education_Program_2010Fr.pdf, page consultée le 11 septembre 2015, p. 5.

83 GOVERNMENT of Newfoundland and Labrador, Community Contribution Component 2006-2007 Guidelines, July 2006, [En ligne], http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/documents/careered/cd2201_ccguidelines.pdf, page consultée le 18 septembre 2015.

s'inspirer de la manière de faire des autres provinces canadiennes ainsi que de l'Ontario.⁸⁴ Les critères de diplomation de la province sont autrement définis de manière traditionnelle, à l'image de ce qui se fait ailleurs au pays.⁸⁵ Ailleurs au Canada, l'implication communautaire est souvent intégrée à des cours d'exploration de carrière, cours qui deviennent alors un critère de diplomation au secondaire.

Notre formation politique est inspirée par ces initiatives. Nous recommandons donc au gouvernement d'imiter les autres provinces canadiennes et de tailler une place importante à l'implication communautaire dans le programme d'études secondaires.

PROPOSITION 10 : S'inspirer des méthodes utilisées ailleurs au pays pour inclure l'implication communautaire dans le programme d'études secondaires.

⁸⁴ Ibid.

⁸⁵ GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, Mise à jour des politiques et des programmes éducationnels au 30 avril 2010, Ontario, 2010, [En ligne], https://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/Education_Program_2010Fr.pdf, page consultée le 11 septembre 2015, p. 5.

